AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1787
FR0000071946-FS0582

28 août 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 août 2014, complété notamment par un courrier reçu le 28 août 2014, la société International Value Advisers LLC (717 Fifth Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds sous gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 19 août 2013, le seuil de 5% des droits de vote de la société ALTEN et détenir, à cette date, pour le compte desdits clients et fonds, 1 931 499 actions[1] ALTEN représentant autant de droits de vote, soit 5,90% du capital et 5,003% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions ALTEN sur le marché.

Par ailleurs, le déclarant a précisé détenir, au 19 août 2014, pour le compte desdits clients et fonds, 3 203 291 actions[3] ALTEN représentant autant de droits de vote, soit 9,57% du capital et 8,26% des droits de vote de cette société[4].

[1] Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 87 135 actions ALTEN pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.
[2] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 32 748 007 actions représentant 38 604 282 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 183 062 actions ALTEN pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.
[4] Sur la base d'un capital composé de 33 481 317 actions représentant 38 771 432 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.